

*Initiatives ministérielles*

• (1040)

La loi sur le paiement anticipé des récoltes encourage les producteurs à entreposer certains produits agricoles immédiatement après la récolte pour améliorer leur revenu en les vendant au cours d'une saison prolongée. Elle permet de leur avancer des fonds sans intérêt pour les aider à faire face à leurs engagements financiers à court terme. Dans l'Île-du-Prince-Édouard seulement, la suppression de l'exemption d'intérêt permettra aux institutions prêteuses de gagner au moins 365 000 dollars aux dépens des agriculteurs de l'Île. C'est la somme des intérêts épargnés par une île agricole qui fait aussi partie de notre grande nation. Ces 365 000 dollars auraient, autrement, été directement investis dans l'économie de l'Île. Cette perte ne semble pas préoccuper le gouvernement. L'économie de l'Île occupe un rang très inférieur dans la liste de ses priorités.

Ces économies représentent environ 3 000 dollars par producteur participant au programme qui les protège contre les taux d'intérêt élevés qui ruinent l'agriculture du Canada. Les producteurs de l'île ne peuvent plus emprunter sans payer d'intérêt. Les banques continuent de leur faire payer 1 ou 2 p. 100 de plus que le taux préférentiel pour les prêts dont ils ont besoin pour nourrir le pays.

Le gouvernement ne s'inquiète-il pas de savoir que les agriculteurs sont constamment acculés au pied du mur? Avec l'élimination de l'exemption d'intérêt, ils ont encore plus de difficultés à se procurer les fonds dont ils ont tant besoin. Il leur est impossible de fonctionner dans un climat où les taux d'intérêt sont si variables. Leurs revenus sont incertains et ils sont à la merci du marché et des institutions prêteuses.

Dans une lettre récente, l'Association des producteurs de pommes de terre de l'Î.-P.-É. décrivait fort bien la situation des marchés:

Avant le programme des paiements anticipés, les agriculteurs étaient obligés de vendre leur production peu après la récolte pour acquitter leurs frais de production.

Cette suppression des avances sans intérêt va les pousser à vendre leurs produits pour réduire leurs difficultés de trésorerie. Voilà du même coup disparus plusieurs des avantages du programme, ainsi qu'on peut le lire dans le manuel administratif du paiement anticipé des récoltes, parmi lesquels figurent les suivants. La vente des produits au moment où la récolte est réduite. Le producteur obtient de meilleurs prix parce qu'il peut vendre ses produits lorsque le marché est favorable; la commercialisation des produits est mieux équilibrée.

Le gouvernement ne semble pas savoir que dans l'Île-du-Prince-Édouard, ces prêts agricoles sont considérés comme prêts à risque élevé par les établissements de crédit. Les petits agriculteurs ne parviennent pas à emprunter le montant intégral de leurs capitaux de roulement. Il est un peu bizarre que ceux-là même qui garnissent notre table à tous soient considérés comme des gens à risque élevé. Qu'on y réfléchisse un peu.

L'agriculture canadienne n'est pas axée sur la satisfaction d'un luxe. Les sortes d'aliments ne changent pas au gré de la fantaisie des gens. Notre secteur agricole fonctionne grâce aux emprunts à long terme, comme les autres, mais en plus il doit compter avec les fluctuations à court terme des prix.

La disposition de cette loi qui concerne la suppression des avances sans intérêt pourrait être considérée comme un programme de subvention complète des intérêts. Même si les subventions sont un précieux atout pour les agriculteurs canadiens, ce mot de subvention est mal vu dans le régime du libre-échange. La régulation de la vente des produits agricoles au Canada est sérieusement menacée, et je dirai même sacrifiée sur l'autel du libre-échange.

Les pressions à la vente créées par la suppression des avances sans intérêt prévue à la Loi sur le paiement anticipé des récoltes est contraire à ce que le gouvernement prêche. À ce que vous dites, vous voulez que les agriculteurs soient plus soucieux de l'économie de marché, se comportent plus comme des gens d'affaires. Le gouvernement est plein de contradictions. Ce qu'il y a de certain, c'est que toute augmentation forcée de l'endettement agricole va envoyer de plus en plus d'agriculteurs au bureau d'examen de l'endettement agricole. Avec les compressions qui s'effectuent actuellement sur tout ce qui concerne l'agriculture, toute réduction nouvelle des programmes fédéraux augmente les charges des producteurs de nos aliments.

L'absence de politique en faveur de produits alimentaires à bon marché rend de plus en plus évident le peu d'importance que le gouvernement accorde à l'agriculture, le peu de poids qu'il reconnaît à l'industrie alimentaire. Accorder aux agriculteurs le choix de prendre des emprunts garantis avec intérêt, c'est une nouvelle agression conservatrice qui va faire l'effet d'une bombe sur l'agriculture.

Nos taux d'intérêt continuent d'exploser sous la pression des forces extérieures. Lentement mais sûrement, le gouvernement est en train de sceller le sort des agriculteurs.

Dans une lettre, la *PEI Grain Growers Co-op* déclarait: «Les producteurs de l'Est ne feront pas le poids, puisque le géant de l'Ouest, la Commission canadienne du blé,